

Eutelsat S.A.

Période du 1er juillet au 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de €
8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Eutelsat S.A.

Période du 1er juillet au 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Eutelsat S.A., relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.3 relative à l'introduction, par la Loi de Finances pour 2019, d'un nouvel article dans le Code Général des Impôts (CGI) précisant les modalités de détermination du résultat imposable en France des sociétés exploitant des satellites géostationnaires de télécommunication. Cette note expose que, compte-tenu des incertitudes existantes quant aux modalités de mise en œuvre de cette nouvelle réglementation, la charge d'impôt du semestre clos le 31 décembre 2018 a été déterminée sans prendre en compte les conséquences éventuelles du nouvel article du CGI qui ne peuvent être estimées de manière fiable à la date d'arrêté des comptes semestriels.
- la note 3.1 qui présente les impacts liés à (i) l'application obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2018 de la norme IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* » et (ii) l'application par anticipation à compter du 1^{er} juillet 2018 de la norme IFRS 16 « *Contrats de location* ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 15 février 2019

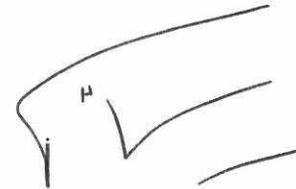
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Achour Messas

ERNST & YOUNG Audit



Pierre-Henri Pagnon

Groupe Eutelsat S.A.

Société anonyme au capital de 658 555 372,80 euros

Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris

422 551 176 R.C.S. Paris

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
ACTIF			
Actifs non courants			
Écarts d'acquisition	4	389,7	396,2
Immobilisations incorporelles	4	312,7	292,1
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	5	4 761,7	3 916,1
Droits d'utilisation sur contrats de location	6	-	700,0
Titres des sociétés mises en équivalence	7	4,3	-
Actifs financiers non courants		40,0	41,1
Actifs d'impôts différés		4,6	3,9
Total des actifs non courants		5 513,0	5 349,3
Actifs courants			
Stocks		2,1	2,2
Créances clients et comptes rattachés	8	330,9	320,7
Autres actifs courants		42,5	44,5
Actifs d'impôts exigibles		4,5	7,4
Actifs financiers courants		16,9	59,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	704,6	1471,9
Total des actifs courants		1 101,5	1 906,3
Total actif		6 614,5	7 255,5

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

(en millions d'euros)

Note 30 juin 2018 ⁽¹⁾ 31 décembre 2018

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

Capitaux propres			
Capital social	10.1	658,6	658,6
Primes liées au capital		8,0	8,0
Réserves et résultat consolidés		1 376,6	1 235,4
Participations ne donnant pas le contrôle		97,5	99,6
Total capitaux propres		2 140,6	2 001,6
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	11	2 068,4	2 883,6
Dettes locatives non courantes	13	-	541,5
Autres passifs financiers non courants	13	695,8	175,7
Dettes sur immobilisations non courantes		18,0	16,9
Passifs de contrats clients non courants		125,0	120,4
Provisions non courantes	12	107,1	105,2
Passifs d'impôts différés		167,8	159,8
Total des passifs non courants		3 182,1	4 003,1
Passifs courants			
Dettes financières courantes	11	860,6	895,1
Dettes locatives courantes	13	-	84,9
Autres dettes et passifs financiers courants	13	211,9	55,3
Fournisseurs et comptes rattachés		54,7	49,9
Dettes sur immobilisations courantes		44,7	40,1
Impôt à payer		7,9	29,0
Passifs de contrats clients courants		81,6	70,9
Provisions courantes	12	30,5	25,4
Total des passifs courants		1 291,9	1 250,7
Total passif et capitaux propres		6 614,5	7 255,5

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	31 décembre 2017 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Produits des activités ordinaires	14	689,4	659,2
Coûts des opérations		(45,7)	(42,6)
Frais commerciaux et administratifs		(94,0)	(94,8)
Dotations aux amortissements	4,5,6	(231,9)	(235,3)
Autres produits opérationnels ⁽²⁾		-	48,9
Autres charges opérationnelles ⁽³⁾		(10,4)	(13,2)
Résultat opérationnel		307,4	322,3
Coût de la dette	15	(45,7)	(46,1)
Produits financiers	15	0,4	0,6
Autres éléments financiers	15	(10,7)	(4,3)
Résultat financier		(56,0)	(49,8)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(1,0)	(1,3)
Résultat net avant impôt		250,4	271,2
Impôts sur les sociétés	16	(88,4)	(93,5)
Résultat net		161,9	177,7
Part attribuable au Groupe		161,0	176,8
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1,0	0,9
Résultat de base et dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications ⁽⁴⁾	17	0,159	0,175

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Les autres produits opérationnels au 31 décembre 2018, sont composés principalement de la plus value de cession du satellite E25B décrite en note 1 « Faits marquants de la période ».

(3) Les autres charges opérationnelles sont principalement composées de cessions et de mises au rebut d'actifs. Elles intègrent également 7,7 millions d'euros au titre des relations prè existantes avec Noorsat au 31 décembre 2017.

(4) Il n'existe pas d'instrument dilutif aux 31 décembre 2017 et 2018.

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	31 décembre 2017 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Résultat net		161,9	177,7
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global			
Écart de conversion	10.5	(53,2)	9,2
Effet d'impôt		(12,3)	6,4
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽²⁾	10.4	(10,1)	(2,0)
Effet d'impôt		3,4	(10,4)
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global			
Variations des engagements de retraite	10.6	(10,8)	3,2
Effet d'impôt		1,0	(0,8)
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global		(81,9)	5,6
Total état du résultat global		80,0	183,4
Part attribuable au Groupe		79,0	182,5
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1,0	0,9

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Les variations de juste valeur des instruments de couverture ne concernent que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger étant présentées en écarts de conversion.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	31 décembre 2017 (1)	31 décembre 2018
FLUX D'EXPLOITATION			
Résultat net		161,9	177,7
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	1.0	1.3
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		157.6	105.3
Dotations aux amortissements et aux provisions		244.1	253.1
Impôts différés		(12.7)	(13.5)
Variations des clients et comptes rattachés		(25.4)	(1.4)
Variations des autres actifs		(3.3)	19.8
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		(5.7)	(11.4)
Variations des autres passifs		(19.5)	(56.9)
Impôts payés		(81.5)	(89.6)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		416,4	384,4
FLUX D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	4,5,6	(26,7)	(82,2)
Prises de contrôle	3,4	(61,0)	-
Cessions	1,1	-	68,0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et autres		1,5	(0,3)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(86,1)	(14,5)
FLUX DE FINANCEMENT			
Distributions		(316,8)	(327,7)
Augmentation des emprunts	11	7,7	832,5
Remboursements des emprunts		(11,9)	(11,9)
Remboursement des dettes locatives	13	(14,3)	(35,9)
Frais d'émission d'emprunt		-	(7,6)
Intérêts et autres frais financiers payés		(18,6)	(20,5)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle (2)		(28,0)	-
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés	18		(32,9)
Autres variations		-	(0,3)
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		(381,9)	395,7
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(4,0)	1,8
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRESORERIE		(55,6)	767,4
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		405,9	704,5
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9	350,3	1 471,9
RAPPROCHEMENT DE TRESORERIE			
Trésorerie		350,3	1 471,9
Découvert compris dans les dettes	11	-	-
Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie		350,3	1 471,9

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Les opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2017 sont expliquées par le rachat de la participation d'Inframed dans Broadband4Africa par Eutelsat.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2017 ⁽¹⁾	1 013 162 112	658,6	8,0	1 433,2	2 099,8	119,1	2 218,9
Résultat net de la période				161,0	161,0	1,0	161,9
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽²⁾				(81,9)	(81,9)		(81,9)
Total du résultat global				79,0	79,0	1,0	80,0
Distributions				(314,1)	(314,1)	(2,7)	(316,7)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				-	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres				(7,3)	(7,3)	(16,1)	(23,4)
Au 31 décembre 2017 ⁽¹⁾	1 013 162 112	658,6	8,0	1 190,9	1 857,5	101,3	1 958,7
Au 30 juin 2018 ⁽¹⁾	1 013 162 112	658,6	8,0	1 374,1	2 040,6	96,2	2 136,9
Résultat net de la période				176,8	176,8	0,9	177,7
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽²⁾				5,6	5,6	-	5,6
Total du résultat global				182,5	182,5	0,9	183,4
Distributions				(324,2)	(324,2)	(3,5)	(327,7)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				0,4	0,4	-	0,4
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres				2,6	2,6	6,0	8,6
Au 31 décembre 2018	1 013 162 112	658,6	8,0	1 235,4	1 902,0	99,6	2 001,6

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15. Ils n'ont pas été retraités de l'application de la norme IFRS 16, le Groupe ayant opté pour une application rétrospective modifiée. Les effets de l'application des deux nouvelles normes sur les comptes du Groupe sont présentés dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global sont détaillées dans les notes 10.4 « Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers », 10.5 « Réserve de conversion » et 10.6 « Gains et pertes actuariels ».

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1.	FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	9
NOTE 2.	ARRETE DES COMPTES	9
NOTE 3.	BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES	9
NOTE 4.	ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
NOTE 5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS EN COURS.....	14
NOTE 6.	DROITS D'UTILISATION SUR CONTRATS DE LOCATION	15
NOTE 7.	TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.....	15
NOTE 8.	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	16
NOTE 9.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	16
NOTE 10.	CAPITAUX PROPRES.....	16
NOTE 11.	DETTES FINANCIERES.....	18
NOTE 12.	PROVISIONS	19
NOTE 13.	AUTRES PASSIFS FINANCIERS ET DETTES LOCATIVES	20
NOTE 14.	INFORMATION SECTORIELLE	21
NOTE 15.	RESULTAT FINANCIER.....	23
NOTE 16.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	23
NOTE 17.	RESULTAT PAR ACTION	23
NOTE 18.	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	24
NOTE 19.	ENGAGEMENTS D'ACHATS	24
NOTE 20.	PARTIES LIEES.....	24
NOTE 21.	LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS.....	25
NOTE 22.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	25

NOTE 1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1.1 Cession de la participation dans le satellite E25B

En août 2018, le Groupe a vendu la part qu'il détenait dans le satellite EUTELSAT 25B (exploité à la position 25,5° Est) à son copropriétaire, Es'Hailsat pour 135 millions d'euros. La cession de cet actif non stratégique s'inscrit dans la stratégie d'optimisation du portefeuille d'activités du Groupe, conformément à une politique plus générale visant à maximiser la génération de trésorerie. Elle s'est traduite par un résultat de cession dans les comptes du Groupe de 46,6 millions d'euros (28,3 millions après effet d'impôt).

1.2 Emission d'un emprunt obligataire à 7 ans

En octobre 2018, Le Groupe a procédé à une émission obligataire d'un montant de 800 millions d'euros pour une durée de 7 ans arrivant à maturité en 2025 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. Cette émission obligataire a été réalisée par la filiale Eutelsat S.A. L'emprunt obligataire porte un coupon annuel de 2,0%. Cette émission obligataire permet à Eutelsat de refinancer les obligations émises le 14 décembre 2011 pour un nominal de 800 millions d'euros, portant un coupon de 5,0% et arrivées à échéance en janvier 2019.

1.3 Loi de finances pour 2019

La Loi de Finances pour 2019 du 30 décembre 2018 a introduit un nouvel article 247 au Code Général des Impôts (CGI) qui précise les modalités de détermination du résultat imposable en France des sociétés exploitant des satellites géostationnaires de télécommunication. Compte-tenu des incertitudes existantes quant aux modalités de mise en œuvre de cette nouvelle réglementation, la charge d'impôt pour le semestre clos le 31 décembre 2018 a été déterminée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice, sans tenir compte des conséquences éventuelles du nouvel article du CGI, qui ne peuvent être estimées de manière fiable à la date d'arrêté des comptes semestriels. Cependant, Eutelsat considère que l'application de l'article 247 du CGI est susceptible d'avoir un impact positif significatif sur la charge d'impôt et sur les positions d'impôt courant et différé du Groupe de l'exercice clos le 30 juin 2019.

NOTE 2. ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2018 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 14 février 2019.

NOTE 3. BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

3.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2018 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » selon un format condensé. Les comptes présentés ne comportent pas l'intégralité des informations et des notes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation de ces états intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 30 juin 2018, à l'exception de l'application à compter du 1^{er} juillet 2018 des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ,
- IFRS 9 « Instrument financiers » ,
- Amendements à IFRS 2 : « Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ,
- IFRIC 22 : « Transactions en monnaie étrangère et avances versées ou reçues non remboursables » ,
- Amélioration des IFRSs (cycle 2014 – 2016).

De plus, le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation à compter du 1^{er} juillet 2018 la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe, à l'exception des normes IFRS 15 et IFRS 16 dont les impacts sont présentés ci-après.

• IFRS 15

La norme IFRS 15 introduit un nouveau modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits provenant des contrats clients. Les produits sont comptabilisés pour le montant reflétant la contrepartie reçue en échange du transfert du contrôle des biens et des services à un client.

Le Groupe a adopté cette norme de façon rétrospective, en retraçant les périodes comparatives pour lesquelles l'information financière est présentée. Les impacts sur l'état de situation financière au 30 juin 2018 se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018 publié	reclassements	retraitements	30 juin 2018 re- traité
Actifs d'impôts différés	4,5	-	0,1	4,6
Autres actifs non courants	5 483,7	-	24,7	5 508,4
Total des actifs non courants	5 488,2	-	24,8	5 513,0
Créances clients et comptes rattachés	330,3	-	0,6	330,9
Autres actifs et charges constatées d'avance courants	35,5	-	7,0	42,5
Autres actifs courants	728,1	-	-	728,1
Total des actifs courants	1 093,9	-	7,6	1 101,5
Total actif	6 582,1	-	32,4	6 614,5
Total capitaux propres	2 136,9	-	3,7	2 140,6
Produits constatés d'avance non courants	101,3	(101,3)	-	-
Passifs de contrats clients non courants	-	101,3	23,7	125,0
Autres passifs non courants	3 057,1	-	-	3 057,1
Total des passifs non courants	3 158,4	-	23,7	3 182,1
Autres dettes et passifs financiers courants	288,4	(76,5)	-	211,9
Passifs de contrats clients courants	-	76,5	5,1	81,6
Autres passifs courants	998,4	-	-	998,4
Total des passifs courants	1 286,8	-	5,1	1 291,9
Total passif et capitaux propres	6 582,1	-	32,4	6 614,5

Les impacts sur le compte de résultat consolidé pour le semestre clos au 31 décembre 2017 (6 mois) sont les suivants :

(en millions d'euros, sauf données par action)	Semestre clos au 31 décembre 2017		
	données publiées	retraitements IFRS 15	données re- traitées
Produits des activités ordinaires	697,9	(8,5)	689,4
Coûts des opérations	(45,7)	-	(45,7)
Frais commerciaux et administratifs	(104,1)	10,1	(94,0)
Dotations aux amortissements	(231,9)	-	(231,9)
Autres charges opérationnelles	(10,4)	-	(10,4)
Résultat opérationnel	305,8	1,6	307,4
Résultat financier	(56,0)	-	(56,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(1,0)	-	(1,0)
Résultat net avant impôt	248,8	1,6	250,4
Impôts sur les sociétés	(88,4)	-	(88,4)
Résultat net	160,3	1,6	161,9
Part attribuable au Groupe	159,5	1,5	161,0
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,9	0,1	1,0
Résultat de base et dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat SA	0,158	0,001	0,159

Les principaux changements induits par l'application de la norme IFRS 15 par rapport aux principes antérieurement appliqués par le Groupe sont les suivants :

- Contreparties payables aux clients : le Groupe prend parfois à sa charge des frais marketing (promotion, publicité, ...) ou techniques (principalement des achats et installations d'antennes) pour le compte de certains clients. Lorsque ces frais ne sont pas distincts du service transféré au client, ils constituent une même obligation de performance avec le service et la contrepartie payable au client est reconnue en réduction du chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Lorsque la contrepartie payable au client est octroyée en contrepartie d'un service distinct de la part du client, elle est comptabilisée en charges opérationnelles. Les contreparties payables aux clients étaient auparavant intégralement reconnues en charges opérationnelles.

- Indemnités de rupture anticipée des contrats : certains contrats clients prévoient des indemnités en cas de résiliation anticipée. Lorsque ces indemnités sont versées dans le cadre d'une modification de contrat qui ne porte pas sur des services distincts du contrat existant et qui ne forme donc qu'une seule et même obligation de performance avec les services partiellement remplis à la date de modification, ces indemnités sont étalées sur la durée de vie du contrat renégocié. Ces indemnités étaient auparavant intégralement reconnues en chiffre d'affaire à la date de modification du contrat.
- Ventes de terminaux et frais d'activation : le Groupe vend à ses clients des terminaux en complément de la fourniture de capacité satellitaire dans le cadre de son activité de Haut Débit Fixe en Europe. Ces terminaux étant spécifiques et l'utilisation de la capacité ne pouvant se faire qu'au travers de ces terminaux, les services de capacité et la vente de terminaux ne constituent qu'une seule obligation de performance. Le contrôle du service étant transféré progressivement au client, le chiffre d'affaires relatif au service de capacité est reconnu sur la durée moyenne de la relation client et le chiffre d'affaires relatif à la vente de terminaux est reconnu sur la durée moyenne d'utilisation de ces terminaux. Les charges d'achat de ces terminaux sont étalées sur la même durée, en tant que coûts d'exécution d'un contrat. Les ventes et les achats de terminaux étaient auparavant reconnus intégralement lors de leur mise à disposition au client. Les actifs et passifs relatifs à l'étalement des achats et ventes de terminaux sont présentés de manière distincte dans l'état de situation financière respectivement sur les lignes autres actifs et passifs de contrats clients.

Par ailleurs, la majorité des contrats du Groupe avec des clients concernent des services de fournitures de capacité pour lesquels le chiffre d'affaires continue d'être reconnu au fur et à mesure du transfert de contrôle sur la période contractuelle en application d'IFRS 15.

• IFRS 16

Le Groupe applique la norme IFRS 16 « contrats de location » par anticipation depuis le 1^{er} juillet 2018 selon la méthode rétrospective simplifiée, sans retraitement de la période comparative.

Les impacts de l'adoption de cette norme au 1^{er} juillet 2018 sur les états financiers consolidés Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	Reclassements des contrats de location financement	retraitements	1er juillet 2018 retraité
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	4 761,7	(692,6)	-	4 069,1
Droits d'utilisation sur contrats de location	-	692,6	43,8	736,4
Autres passifs financiers non courants	695,8	(543,9)	-	151,9
Dettes locatives non courantes	-	543,9	34,9	578,8
Autres dettes et passifs financiers courants ⁽¹⁾	211,9	(72,9)	-	139,0
Dettes locatives courantes	-	72,9	8,9	81,8

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15.

La norme IFRS 16 prévoit que les contrats de location soient dorénavant comptabilisés à l'actif sous la forme d'un droit d'utilisation. Les retraitements liés à l'application de cette nouvelle norme concernent principalement la capitalisation de contrats de location de biens immobiliers du siège parisien du Groupe et des bureaux de certaines filiales. Le Groupe reconnaît désormais un droit d'utilisation au titre de ces actifs en contrepartie d'un passif correspondant à l'obligation locative (somme des paiements futurs actualisés). Ce droit d'utilisation est amorti sur la durée des contrats. La durée de location correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain. Cette condition n'étant pas remplie pour les contrats concernés, aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer a été déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de transition. Ces contrats étaient auparavant comptabilisés en charges d'exploitation. En application des dispositions transitoires de simplification prévues par la norme, les contrats de location dont la durée résiduelle à la date de transition était inférieure à 12 mois n'ont pas été comptabilisés au bilan.

La comptabilisation des contrats jusque-là qualifiés de contrats de location financement n'a pas été modifiée par l'application d'IFRS 16. Les droits d'utilisation relatifs à ces contrats étaient auparavant présentés en « Immobilisations corporelles ».

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois continuent à être comptabilisés en charge.

3.2 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours de la Direction, à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers consolidés semestriels condensés et les notes qui les accompagnent. La Direction est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2018, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, des positions fiscales, du risque client et des provisions et passifs éventuels.

3.3 IMPOTS

Conformément à IAS 34, l'évaluation de la charge d'impôt intermédiaire est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice (cf. note 16 « Impôts sur les sociétés » et 1.3 « Loi de finances 2019 »).

3.4 EVOLUTIONS DE PERIMETRE

- Au 31 décembre 2018

Le 23 novembre 2018, Eutelsat SA a cédé la participation de 49% qu'il détenait dans Eurobroadband Retail à une société du Groupe Viasat, déjà actionnaire à hauteur de 51% (voir note 6 « Titres de participation des sociétés mises en équivalence »). Cette cession est sans impact significatif sur les comptes du Groupe.

- Au 31 décembre 2017

Le 12 octobre 2017, le Groupe a acquis pour 75 millions de dollars US 100% de Noorsat, l'un des principaux prestataires de services par satellite au Moyen-Orient, auprès du groupe bahreïnien Orbit Holding Group.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition, sans changement par rapport au 30 juin 2018. Le goodwill définitif s'établit à 61,7 millions de dollars US (51,7 millions d'euros convertis au taux de change à la date d'acquisition).

NOTE 4. ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste « Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles » s'analyse comme suit :

Variations des immobilisations brutes et amortissements

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES			
Valeur brute au 30 juin 2018	389,7	544,0	933,7
Acquisitions	-	2,3	2,3
Variations de change	6,5	5,2	11,7
Mises au rebut	-	(0,8)	(0,8)
Transferts et reclassements	-	3,1	3,1
Valeur brute au 31 décembre 2018	396,2	553,8	950,0
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2018		(231,3)	(231,3)
Dotations aux amortissements	-	(21,9)	(21,9)
Dépréciation	-	(8,2)	(8,2)
Reprises (mises au rebut)	-	0,8	0,8
Variations de change	-	(1,2)	(1,2)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre 2018	-	(261,8)	(261,8)
Valeur nette au 30 juin 2018	389,7	312,7	702,4
Valeur nette au 31 décembre 2018	396,2	292,1	688,3

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS EN COURS

Le poste « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours » s'analyse comme suit :

Variations des immobilisations brutes, amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES				
Valeur brute au 30 juin 2018	6 881,8	465,2	819,4	8 166,4
Acquisitions	-	4,1	94,9	99,0
Cessions	(120,3)	(6,4)	-	(126,7)
Mises au rebut	-	(1,2)	-	(1,2)
Variations de change	26,4	0,6	0,1	27,1
Transferts et autres ⁽¹⁾	(871,3)	4,9	(10,1)	(876,5)
Valeur brute au 31 décembre 2018	5 916,6	467,3	904,3	7 288,2
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2018	(3 041,7)	(363,0)	-	(3 404,8)
Dotations aux amortissements	(165,6)	(13,2)	-	(178,8)
Reprises (cessions)	31,9	6,3	-	38,2
Reprises (mises au rebut)	-	1,2	-	1,2
Variations de change	(6,7)	(0,3)	-	(7,0)
Transferts et autres ⁽¹⁾	178,7	0,2	-	178,9
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre 2018	(3 003,4)	(368,8)	-	(3 372,2)
Valeur nette au 30 juin 2018	3 840,0	102,3	819,4	4 761,7
Valeur nette au 31 décembre 2018	2 913,1	98,5	904,4	3 916,1

⁽¹⁾ Les transferts portent principalement sur les contrats de location financement présentés en « Droits d'utilisation sur contrats de location » depuis l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} juillet 2018 (voir note 3.1 « Règles et méthodes comptables »).

SATELLITES EN CONSTRUCTION

Les satellites ci-dessous sont en cours de construction et devraient être mis en service au cours des années suivantes :

Satellites en cours de construction	Année prévue de mise en service
Eutelsat 7C et Eutelsat 5WB	Année calendaire 2019
Quantum et Konnect	Année calendaire 2020
Konnect VHTS, Hot Bird 13F et Hot Bird 13G	Année calendaire 2022

NOTE 6. DROITS D'UTILISATION SUR CONTRATS DE LOCATION

Le poste « Droits d'utilisation sur contrats de location » s'analyse comme suit :

Variations des immobilisations brutes, amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES			
Valeur brute au 30 juin 2018	-	-	-
Retraitements IFRS 16	-	43,8	43,8
Valeur brute au 1er juillet 2018		43,8	43,8
Variations de change	-	0,1	0,1
Transferts et autres ⁽¹⁾	869,3	-	869,3
Valeur brute au 31 décembre 2018	869,3	43,9	913,2
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2018	-	-	-
Dotations aux amortissements	(30,0)	(4,6)	(34,6)
Transferts et autres ⁽¹⁾	(178,7)	-	(178,7)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre 2018	(208,6)	(4,6)	(213,2)
Valeur nette au 30 juin 2018	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2018	660,7	39,3	700,0

(1) Les transferts portent principalement sur les contrats de location financés présentés en « Droits d'utilisation sur contrats de location » depuis l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} juillet 2018 (voir note 3.1 « Règles et méthodes comptables »).

NOTE 7. TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2017, les titres des sociétés mises en équivalence représentaient la valeur de mise en équivalence de la société Eurobroadband Retail. Suite à la cession de cette participation le 23 novembre 2018 (voir Note 3.4 « Evolution de périmètre »), le Groupe ne détient plus de titres de participation de sociétés mises en équivalence. Le résultat des sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat d'Eurobroadband Retail jusqu'à la date de cession de participation.

NOTE 8. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

8.1 Analyse des créances client échues et non échues

(en millions d'euros)	30 juin 2018 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Créances non échues	209,7	145,3
Créances échues entre 0 et 90 jours	71,8	106,9
Créances échues depuis plus de 90 jours	135,9	169,5
Dépréciation	(86,4)	(101,0)
Total	330,9	320,7

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15, présenté dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

8.2 Évolution de la dépréciation des créances

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2018⁽¹⁾	86,4
Dotations (reprises) nettes	14,4
Reprises utilisées	-
Variations de change	(0,1)
Valeur au 31 décembre 2018	101,0

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15, présenté dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

NOTE 9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le montant des disponibilités et équivalents de trésorerie se détaille comme ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2018
Disponibilités	279,4	334,5
Équivalents de trésorerie	425,2	1 137,4
Total	704,6	1 471,9

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de parts d'OPCVM répondant à la qualification d'équivalents de trésorerie (920,6 millions d'euros au 31 décembre 2018) et de certificats de dépôt ayant une maturité inférieure à trois mois au moment de leur acquisition. La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe sont principalement détenus par des filiales situées en France, dans le reste de l'Europe et en Amérique.

NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

10.1 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, le capital social d'Eutelsat S.A. est composé de 1 013 162 112 actions, d'une valeur nominale de 0,65 euro.

10.2 DIVIDENDES

Le 4 octobre 2018, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de 0.32 euro par action, soit un montant total de 324.2 millions d'euros totalement prélevé sur le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2018. En 2017, le montant distribué s'était élevé à 314,1 millions d'euros, soit 0,31 euro.

10.3 REMUNERATION EN ACTIONS ET ASSIMILEES

En complément des plans en vigueur au sein du Groupe au 30 juin 2018, le Groupe a octroyé un nouveau plan d'actions fantômes en novembre 2018. La charge relative aux rémunérations en actions (hors charges sociales) s'élève à 2,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 décembre 2018 (1,8 millions d'euros pour le semestre clos le 31 décembre 2017).

10.4 VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers impactant la réserve de réévaluation sont des couvertures pour leur part efficace.

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2018	(29,6)
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	(13,2)
Transfert en résultat ⁽¹⁾	0,8
Solde au 31 décembre 2018	(42,0)

(1) Ce montant correspond aux coupons courus et échus sur les instruments de couverture de taux (voir note 15 "Résultat financier").

10.5 RESERVE DE CONVERSION

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2018	140,2
Variation sur la période	15,6
Solde au 31 décembre 2018	155,8

La réserve de conversion inclut la valeur du Cross Currency Swap documenté en couverture d'investissement net à l'étranger.

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

10.6 GAINS ET PERTES ACTUARIELS

La hausse d'environ 0,1 point de base constatée depuis le 30 juin 2018 sur les taux d'intérêt de référence utilisés pour déterminer la valeur actualisée de la garantie donnée à un fonds de pension et des indemnités de départ en retraite a conduit à une baisse de ces engagements de 3,2 millions d'euros (2,4 millions d'euros après effet d'impôt) au 31 décembre 2018.

NOTE 11. DETTES FINANCIÈRES

Aux 30 juin et 31 décembre 2018, la totalité de l'endettement est libellée en euros.

11.1 DONNEES CHIFFREES AU 30 JUIN ET AU 31 DECEMBRE 2018

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2018	31 décembre 2018	Échéance
Prêts auprès de la holding	Variable	231,9	264,3	
Emprunt obligataire 2020 ⁽¹⁾	2,625%	930,0	930,0	13 janvier 2020
Emprunt obligataire 2021 ⁽¹⁾	1,125%	500,0	500,0	23 juin 2021
Emprunt obligataire 2022 ⁽¹⁾	3,125%	300,0	300,0	10 octobre 2022
Emprunt obligataire 2025 ⁽¹⁾	2,000%	-	800,0	2 octobre 2025
Crédits Export ONDD	Variable	118,6	106,8	17 mai 2024
Sous-total des dettes (part non courante)		2 080,5	2 901,1	
Frais et primes d'émission		(12,1)	(17,5)	
Total des dettes (part non courante)		2 068,4	2 883,6	
Emprunt obligataire 2019 ⁽¹⁾	5,000%	800,0	800,0	14 janvier 2019
Crédit Export ONDD		23,7	23,7	
Découverts bancaires		-	-	
Intérêts courus non échus		36,9	71,4	
Total des dettes (part courante)		860,6	895,1	

Par ailleurs, le Groupe dispose sur ses lignes de crédit revolving actives d'un montant total non tiré au 31 décembre 2018 de 650 millions d'euros.

(1) Les justes valeurs (niveau 1) sont présentées ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2018
Emprunt obligataire 2019	821,1	802,0
Emprunt obligataire 2020	959,6	947,3
Emprunt obligataire 2021	508,8	503,6
Emprunt obligataire 2022	330,8	321,9
Emprunt obligataire 2025	-	766,1

La valeur comptable des crédits exports et du crédit in fine constituent une approximation raisonnable de leur juste valeur.

11.2 EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Cf. Note 1.2 « Emission d'un emprunt obligataire à 7 ans ».

11.3 ECHEANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2018, l'échéancier des dettes s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Prêts auprès de la holding	264,3	-	264,3	-
Crédit Export ONDD	130,5	23,7	94,9	11,9
Emprunt obligataire 2019	800,0	800,0	-	-
Emprunt obligataire 2020	930,0	-	930,0	-
Emprunt obligataire 2021	500,0	-	500,0	-
Emprunt obligataire 2022	300,0	-	300,0	-
Emprunt obligataire 2025	800,0	-	-	800,0
Total	3 724,8	823,7	2 089,2	811,9

11.4 RESPECT DES COVENANTS BANCAIRES

Les covenants sur les financements existants au 31 décembre 2018 n'ont pas évolué depuis leur mise en place. Au 31 décembre 2018, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

NOTE 12. PROVISIONS

Au 31 décembre 2018, la variation des provisions s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	Dotation	Reprise		Constat en capitaux propres	31 décembre 2018
			Utilisée	Non utilisée		
Garantie financière donnée à un fonds de pension	75,5	0,7	-	-	(3,0)	(73,1)
Indemnités de départ en retraite	15,3	0,6	(0,1)	-	(0,2)	(15,5)
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	7,2	0,1	(0,2)	(0,3)	-	(6,9)
Total avantages postérieurs à l'emploi	98,0	1,4	(0,3)	(0,3)	(3,2)	95,6
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	29,8	2,1	(2,5)	(2,4)	0,1	27,2
Autres	9,9	-	-	(2,1)	-	7,8
Total provisions	137,6	3,5	(2,8)	(4,8)	(3,1)	130,6
<i>Dont part non courante</i>	107,1					105,2
<i>Dont part courante</i>	30,5					25,4

(1) Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

NOTE 13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS ET DETTES LOCATIVES

Les autres passifs financiers et dettes locatives s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2018
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	125,6	116,5
Dettes locatives	-	626,4
Contrats de location financement	620,1	-
Autres créditeurs	162,1	114,6
Total	907,8	857,5
<i>Dont part non courante</i>	<i>695,8</i>	<i>717,2</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>211,9</i>	<i>140,3</i>

(1) Voir Note 18 « Instruments financiers dérivés ».

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur (niveau 2) et les autres passifs financiers au coût amorti. La juste valeur des instruments dérivés est fournie par les banques. Le coût amorti des autres passifs financiers constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les montants présentés au titre des contrats de location financement et des dettes locatives comprennent les intérêts courus qui s'élèvent à 3,2 millions d'euros au 30 juin 2018 et 3,5 millions au 31 décembre 2018.

Les « Autres créditeurs » sont principalement composés d'acomptes et cautions reçus des clients, de dettes sur minoritaires et de dettes sociales et fiscales.

NOTE 14. INFORMATION SECTORIELLE

Sur la période close au 31 décembre 2018, il n'y a pas eu de changement dans l'organisation du Groupe ayant un impact sur la nature et la façon dont l'information sur la performance des activités est remontée au principal décideur opérationnel du Groupe.

Ainsi, de manière similaire au 30 juin 2018, le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur d'activité se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

Le chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation, pour les périodes closes aux 31 décembre 2017 et 2018 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	31 décembre 2017 ⁽¹⁾		31 décembre 2018	
	Montant	%	Montant	%
Régions				
France	51,9	7,5	46,8	7,1
Italie	75,4	10,9	73,7	11,2
Royaume-Uni	46,2	6,7	39,8	6,0
Europe (autres)	181,8	26,4	182,2	27,6
Amériques	150,2	21,8	150,4	22,8
Moyen-Orient	115,3	16,7	112,1	17,0
Afrique	48,8	7,1	46,2	7,0
Asie	18,0	2,6	15,3	2,3
Autres	1,8	0,3	(7,1)	(1,1)
Total	689,4	100,0	659,2	100,0

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15, présenté dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

L'EBITDA⁽¹⁾ du Groupe s'élève respectivement à 546,2 millions d'euros et 518,4 millions d'euros pour les semestres clos aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018.

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France, en Italie et en Amérique.

La dette nette⁽¹⁾ est composée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2018
Prêts auprès de la holding	231,9	264,3
Emprunts obligataires	2 530,0	3 330,0
Crédits export	142,3	130,5
Part "change" du cross currency swap	85,9	97,8
Contrats de location financement	616,8	-
Dettes locatives	-	622,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(704,6)	(1 471,9)
Total	2 902,3	2 973,5

(1) Les éléments qui composent l'EBITDA et la dette nette n'ont pas évolué depuis le 30 juin 2018.

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2018 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	Flux de trésorerie	Var. de juste valeur et autres	Emission obligataire	Reclassements	Retraitements IFRS16	31 décembre 2018
Prêts auprès de la holding	231,9	-	32,4	-	-	-	264,3
Emprunts obligataires	2 530,0	-	-	800,0	-	-	3 330,0
Crédits export	142,3	(11,9)	-	-	-	-	130,5
Part "change" du cross currency swap	85,9	-	11,9	-	-	-	97,8
Contrats de location financement	616,8	-	-	-	(616,8)	-	-
Dettes locatives	-	(35,9)	(1,8)	-	616,8	43,8	622,9
Total	3 606,9	(47,8)	42,5	800,0	-	43,8	4 445,5

NOTE 15. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close au 31 décembre 2017	Période de 6 mois close au 31 décembre 2018
Charges d'intérêts après couverture	(49,6)	(53,3)
Frais d'émission d'emprunt et commissions	(2,9)	(3,3)
Intérêts capitalisés	6,8	10,5
Coût de la dette brute	(45,7)	(46,1)
Produits financiers	0,4	0,6
Coût de la dette nette	(45,3)	(45,5)
Variation des instruments financiers	(0,4)	(1,8)
Résultat de change	(8,1)	1,2
Autres	(2,1)	(3,7)
Résultat financier	(56,0)	(49,8)

La charge d'intérêts n'a pas été impactée par les instruments qualifiés de couverture sur les semestres clos aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné. Les taux d'intérêts retenus pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables sont de 3,32% au 31 décembre 2017 et de 3,19% au 31 décembre 2018.

NOTE 16. IMPOTS SUR LES SOCIETES

La ligne « Impôts sur les sociétés » comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Au 31 décembre 2018, le taux d'impôt effectif ressort à 34,9%. Ce taux intègre les impacts de la limitation à 75% de la déductibilité des charges financières en France compensés par des taux d'imposition des filiales étrangères plus faibles qu'en France ainsi que des différences de change et des effets d'inflation sur les positions d'impôts différés de la filiale Satellites Mexicanos. Ce taux ne tient pas compte des incidences éventuelles du nouvel article 247 du CGI introduit par la loi de finance 2018, voir note 1.3 « Loi de finance pour 2019 ».

NOTE 17. RESULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué). Il n'existe pas d'instrument dilutif aux 31 décembre 2017 et 2018.

(en millions d'euros)	31 décembre 2017 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Résultat net	161,9	177,7
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,0)	(0,9)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	161,0	176,8
Nombre moyen d'actions	1 013 162 112	1 013 162 112

(1) Les comptes comparatifs ont été retraités de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS 15, présenté dans la note 3.1 « Règles et méthodes comptables ».

NOTE 18. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les tableaux ci-après présentent les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés aux 30 juin et 31 décembre 2018 analysés par type de contrat. Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est vérifiée/validée par les contreparties bancaires.

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)	solte payé
	30 juin 2018	31 décembre 2018	30 juin 2018	31 décembre 2018				
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	255,4	220,7	(8,0)	(8,6)	(0,6)	(1,6)	1,0	
Cross Currency Swap	500,0	500,0	(72,1)	(92,2)	(20,0)	-	(20,0)	
Total des instruments de change	755,4	720,7	(80,1)	(100,8)	(20,6)	(1,6)	(19,0)	
Swap pré-hedge	1 300,0	500,0	(44,2)	(15,3)	28,9	-	(3,8)	32
Total des instruments de taux d'intérêt	1 300,0	500,0	(44,2)	(15,3)	28,9	-	(3,8)	32
Total instruments financiers dérivés			(124,3)	(116,0)	8,3	(1,6)	(22,8)	32

Au 31 décembre 2018, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers dérivés ressort en négatif pour 116,5 millions d'euros et en positif pour 0,5 million d'euros.

NOTE 19. ENGAGEMENTS D'ACHATS

Au 31 décembre 2018, le Groupe s'est engagé auprès de certains fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour 630,3 millions d'euros.

L'échéancier au 31 décembre 2018 des paiements futurs au titre de ces prestations et acquisitions s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018
2019	303,4
2020	172,9
2021	73,5
2022	28,9
2023 et au-delà	51,6
Total	630,3

NOTE 20. PARTIES LIEES

Il n'y a pas eu sur le semestre d'opérations avec les parties liées de nature différente de celles réalisées sur l'exercice clos le 30 juin 2018.

NOTE 21. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et constitue une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée.

La société Eutelsat S.A., appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications S.A. est la société mère intégrante, a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. En décembre 2016, elle a reçu une proposition de rehaussement relative aux exercices clos aux 30 juin 2013 et 2014. Suite à l'exercice de recours précontentieux et aux discussions qui s'en sont suivies, les montants réclamés par l'administration fiscale ont été significativement réduits. Un désaccord persiste sur certains rehaussements, sur lesquels Eutelsat estime disposer d'arguments solides en défense. De ce fait, à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2018, aucune provision n'a été comptabilisée au regard de ces rehaussements.

NOTE 22. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration.